



**DELIBERATION**  
**COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER**  
**DEPARTEMENT DU CALVADOS**

**Séance du 15 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze juin à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 10 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

**Nombre de Membres**

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	17

**Présents** : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Madame MOREL, Monsieur OLLIVIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur BENOIST, Madame LENOEL

**Absents excusés** : Monsieur VIGNANCOUR a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI  
Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Monsieur OLLIVIER  
Monsieur COISEL a donné pouvoir à Monsieur TREFOUX  
Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER

**Secrétaire de Séance** : Madame LEMOINE

**23-039 MOTION DE SOUTIEN AUX ELUS VICTIME DE VIOLENCE**

Monsieur le maire souhaite porter une motion devant le conseil municipal.

« Mesdames, Messieurs,

Je souhaite, à l'ouverture de ce conseil municipal, vous proposer une motion de solidarité en direction de tous les élus, en particulier les élus locaux, les élus municipaux, les maires qui sont victimes de violence et dont les médias ont fait écho ces dernières semaines.

Acculés, ces élus n'ont parfois pas d'autre choix que de démissionner, d'abandonner leur mandat de maire.

La récente démission de mon collègue, Yannick Morez, Maire de Saint Brévin en Loire Atlantique, fait suite à 1293 démissions de maires depuis le début de ce mandat, moins médiatisées. C'est bien plus en 3 ans que pendant tout le mandat précédent. Cette démission nous met tous face aux violences subies par les élus. Cela devient quotidien. Vendredi dernier, c'est le maire de Pont-Hébert, dans la Manche, qui s'est fait insulter et frapper.

La violence est partout, omniprésente et se propage dans tout le pays et devrait nous faire prendre conscience que la tâche la plus urgente est d'y mettre fin. Le maire est passé de « l'écu à portée d'engueulades » à « l'écu à portée de baffes ». On s'en prend aujourd'hui non seulement à l'écu. e mais aussi à sa famille, à ses amis, à ses biens, à ses espaces de repos et de tranquillité. Les responsables de ces actes ont des mobiles différents mais tous estiment que « la fin justifie les moyens » et considèrent donc que la violence est un mode d'action légitime, et cette idée gagne du terrain. C'est inacceptable et dangereux pour la démocratie.

Je souhaite par ces quelques propos solliciter une amélioration du statut de l' élu, une meilleure reconnaissance de la charge mentale, des responsabilités de la fonction et un meilleur accompagnement de l'Etat pour faire face à ces phénomènes. A charge pour nous de vivifier notre démocratie qui ne se réduit pas aux élections. C'est une culture, celle du débat. A l'opposé de la violence, elle canalise les conflits par le dialogue dans la recherche féconde de solutions et ainsi obtenir ce dont nous avons le plus besoin aujourd'hui : compréhension, respect mutuel et bienveillance ».

Thomas Dupont-Federici, maire de Bernières sur mer

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des pouvoirs :

- **APPROUVE** la motion de soutien aux élus victimes de violence.

VOTE : POUR : 17

Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Thomas DUPONT-FEDERICI**

